



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une indemnité d'équipement professionnel : C'est maintenant

Prendre des « coûts », ça suffit ! Politique salariale gelée, déroulement de carrière ralenti, frais de déplacement réduits à la portion congrue, les enseignants du premier degré restent les parents pauvres en matière de reconnaissance financière. Pour ne rien arranger, ils ont la particularité de subir des ponctions supplémentaires dans leur pouvoir d'achat du fait de dépenses engagées dans le cadre professionnel.

L'exercice du métier nécessite un investissement individuel : une actualisation permanente des connaissances, la maîtrise et l'emploi des nouvelles technologies, ... Conséquence directe de cette réalité, l'accroissement des dépenses induites par l'acquisition d'outils professionnels par les personnels eux-mêmes : matériel informatique, logiciels, ouvrages et matériels didactiques, abonnements à des revues pédagogiques... mais aussi de nombreux albums de littérature jeunesse, tel papier ou telle peinture nécessaires. ...Même pour exercer leur métier, les enseignants y sont de leur poche.

Depuis plusieurs années, le SNUipp-FSU a pointé ce sujet récurrent de l'investissement financier personnel des enseignants. A l'heure où la question de la reconnaissance du métier d'enseignant semble au coeur du débat public, le SNUipp-FSU demande la création d'une indemnité d'équipement professionnel de 1 500 euros tous les 5 ans pour tous les enseignants.

A cet effet, il lance une pétition en ligne « **Réclamons notre dû ! Mon indemnité d'équipement professionnel, c'est maintenant** ».

<http://www.snuipp.fr/phpPetitions/index.php?petition=8>

Paris, le 06 octobre 2011